

7 et 8 janvier la formule améliorée de congés de maladie qu'on leur proposait, et vu qu'ils ont aussi refusé, les 12 et 13 janvier, des propositions concernant la sécurité de l'emploi, le ministre a-t-il l'intention de faire appel à une commission fédérale de conciliation pour résoudre ce conflit?

L'hon. M. Jamieson: Je ne sais trop si je suis compétent pour le faire, mais je veux bien prendre note de la question et y répondre le plus tôt possible.

M. Paproski: Plaît-il?

Des voix: Oh, oh!

* * *

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT À LA CULTURE HERBAGÈRE ET LES IMPORTATIONS DE BŒUF DE L'AUSTRALIE ET DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Agriculture. A la suite de l'annonce récente d'un programme de développement des cultures fourragères dans la région des Prairies qui encouragera la production de viande de bœuf, le ministre peut-il préciser si le gouvernement entrera en pourparlers avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie afin de parvenir à un accord mutuel sur la limitation trimestrielle ou annuelle du volume des importations par le Canada de viande de bœuf en provenance de ces pays?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, il n'y a pas eu de pourparlers en vue de l'imposition ou de l'établissement de contingents. L'été dernier, alors que ce problème nous causait de graves difficultés, nous avons eu des discussions très fructueuses qui ont amené ces pays à fournir au Canada les catégories de viande qu'ils ont à offrir. Depuis ce moment, nos relations commerciales sont très satisfaisantes.

M. R. E. McKinley (Huron): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire en ce qui concerne ce programme annoncé hier. Le ministre pourrait-il envisager de n'accorder ces subventions qu'aux éleveurs de bovins d'embouche, car cette viande s'écoule facilement dans l'Est, sinon avec tous les programmes de...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il me semble que le député se lance dans une discussion.

LE PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT À LA CULTURE HERBAGÈRE—ON DEMANDE DES SUBVENTIONS IDENTIQUES POUR LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné la politique qui a été annoncée hier relativement à l'élevage du bœuf dans les provinces de l'Ouest,

[M. Paproski.]

j'aimerais demander à l'honorable ministre s'il est disposé à recommander l'octroi de subventions identiques pour la province de Québec, où les producteurs de lait éprouvent des difficultés, ce qui serait, à mon avis, un excellent moyen de leur permettre d'orienter à nouveau leur production.

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous disposons de programmes pour la production de fourrage et d'autres mesures d'adaptation pour diverses régions. Le député est au courant de nos nombreux programmes visant surtout d'autres régions que les terres à céréales des Prairies.

LES EXPORTATIONS DE POULETS À GRILLER—LE NOMBRE DE SOUMISSIONS ET LE PRIX

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, nous pourrions peut-être revenir à la question posée au ministre de l'Agriculture au sujet de subventions à l'exportation. Peut-il nous dire maintenant qui fut l'heureux soumissionnaire, le nombre de soumissions et quel est le prix subventionné qui fut accepté par...

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble qu'une partie au moins de ces renseignements pourrait être obtenue au moyen d'une question écrite. La première partie de la question est peut-être recevable, mais j'ai l'impression que le député y a répondu lui-même tout à l'heure. De toute façon, le ministre pourrait peut-être y répondre.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, l'heureux soumissionnaire fut la Poultry Processors Association of Quebec Incorporated; il y eut neuf soumissions. Je puis donner au député tous les renseignements voulus.

M. Horner: Quel était le volume?

L'hon. M. Olson: Trois millions de livres.

M. Gleave: Monsieur l'Orateur, comme les poulets à griller ne relèvent pas de l'Office de stabilisation des prix ni de la loi sur la stabilisation des prix agricoles, le ministre nous dirait-il en vertu de quelle politique gouvernementale ce programme a été élaboré?

L'hon. M. Olson: Oui, c'est en vertu de la loi sur l'organisation du marché des produits agricoles.

M. McKinley: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Comme tous ces poulets à griller viennent du Québec, le ministre songerait-il à en obtenir de l'Ontario, pour y faire diminuer l'excédent?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, les appels d'offres s'adressaient à toutes les régions du Canada. Apparemment, le contrat a été adjugé au plus bas soumissionnaire.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.